



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

orthophonistes

Question écrite n° 116468

Texte de la question

Mme Paulette Guinchard appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les inquiétudes des étudiants en orthophonie et de tous les professionnels concernant la formation initiale des orthophonistes et sa reconnaissance universitaire. En effet, dans le cadre de l'harmonisation de l'architecture universitaire européenne, l'adaptation du cursus de la formation d'orthophoniste au système licence maîtrise doctorat (LMD) apparaît comme une nécessité pour l'avenir de la profession. Or il semblerait que les négociations sur la validation de la formation au niveau du master professionnel et l'examen des maquettes proposées par les représentants et les étudiants de la profession soient bloquées et que les travaux entamés et tant attendus n'avancent point. C'est pourquoi elle souhaite connaître ses intentions ainsi que le calendrier prévisionnel de cette réforme.

Données clés

Auteur : [Mme Paulette Guinchard](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116468

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 2007, page 736